



F
S
U

Bulletin de la Section Départementale de Seine-Saint-Denis du SNU.ipp



Syndicat National Unitaire Instituteurs
Professeurs des écoles - P.E.G.C.

Bulletin n°561 de Janvier 2009

ISSN : 1250-3509



*Bonne et heureuse année 2009
à toutes et tous !*

Enseigner :

- *un métier qui nous plaît,*
- *un métier que nous défendons ensemble,*
- *un métier qui saura se faire respecter !*
- *La réussite de nos élèves : notre souci permanent.*

***Nous ne laisserons pas casser
le service public d'éducation !***

- **Gel des aides personnalisées : appel intersyndical 93**
- **Nuit des écoles avec la FCPE 93 : vendredi 16 janvier**
- **Manifestation régionale : samedi 17 janvier**
- **Manifestation intersyndicale 93 : mercredi 21 janvier 14h**
- **Journée interprofessionnelle de grèves et d'actions :
jeudi 29 janvier.**

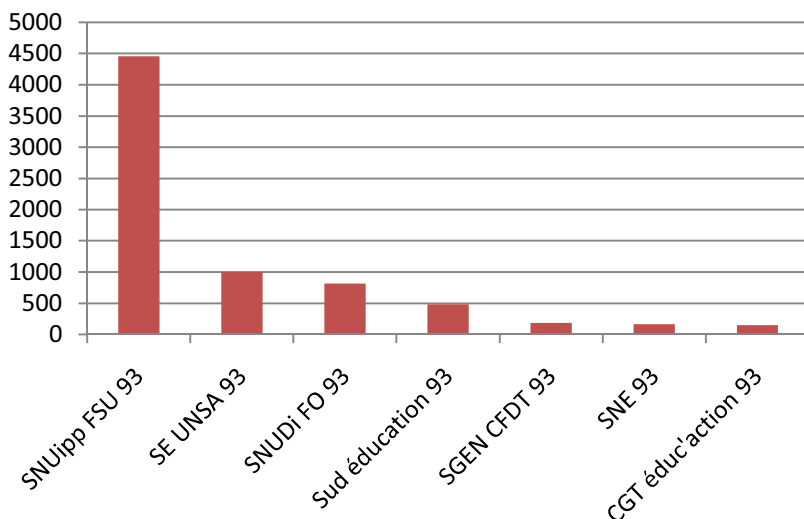
Résultats des élections professionnelles 2008

Votes à la CAPD en Seine-Saint-Denis

Inscrits : 10606
Votants : 7561
Exprimés : 7247

SNUipp FSU 93 : 4455 voix 61,47%
SE UNSA 93 : 1002 voix 13,82%
SNUDI FO 93 : 813 voix 11,21%
Sud éducation 93 : 480 voix 6,62%

SGEN CFDT 93 : 183 voix 2,52%
SNE : 166 voix 2,29%
CGT éduc'action 93 : 148 voix 2,04%



Répartition en sièges :

SNUipp 93 : 8 sièges
UNSA 93 : 1 siège
FO 93 : 1 siège
Sud éduc : 0 siège
CFDT : 0 siège
SNE : 0 siège
CGT : 0 siège



Caroline
MARCHAND



Joël COUVÉ



Muriel
GÉRIN GOUTMANN



Claire
JADAUD



Brigitte
POMMIER



Muriel
SAGET



François
COCHAIN

Les 16 Elus du SNU.ipp/FSU 93

(8 titulaires, 8 suppléants)

à la C.A.P.D.



Ingrid
FAUVIAU



Sébastien
LE BRAS



Maryse
DECHATRES



Karine
BONTOUX



Catherine
DA SILVA



Jeanne
CADY



Nathalie
PANIER



Nathalie
SAUVAGET-
BOGNINI



Stéphanie
WONGERMEZ

Sommaire :

- p.2** : Résultats des élections professionnelles 2008.
- p.3** : Edito.
- p.4 à 6** : Non à la RGPP. Evaluation à l'école primaire.
- p.7** : Actions...
- p.8 et 9** : Texte intersyndical 93 1er degré.
- p.10** : Nuit des écoles dans toutes les écoles de Seine Saint Denis.
- p.11** : Préparation de la carte scolaire.
- p.12** : Calendrier des prochaines CAPD.
- p.13** : Hommage à Maurice Picart.
- p.14** : Fichage des enfants : NON !
- p.15 et 16** : Bulletin d'adhésion.

Gérard Aschiéri, secrétaire général de la FSU :

L'année 2008 se termine par un succès revendicatif, le report de la réforme du lycée, décidé par le gouvernement en catastrophe la veille du jour où elle devait être rendue publique. Les médias ont tous insisté sur le caractère exceptionnel d'une telle marche arrière et nous n'avons pas à bouder notre plaisir ; d'autant que cette décision vient après d'autres signes comme les excuses du ministre envers les enseignants de maternelle, le renoncement aux poursuites envers les mairies n'ayant pas mis en œuvre le SMA.

Tout cela montre que **la mobilisation dans l'éducation n'est pas vaine** et cela ne peut qu'encourager pour poursuivre mais aussi agir dans d'autres secteurs. En effet si succès il y a bien, il doit nous encourager à poursuivre dans un mouvement largement suivi et approuvé par l'ensemble de la communauté éducative.

L'autre événement marquant de cette fin d'année est **la décision de l'ensemble des organisations syndicales françaises d'appeler le 29 janvier 2009 à une journée d'action interprofessionnelle avec grève et manifestations**. Un appel unitaire que l'on n'avait plus connu depuis le CPE. La plateforme de cette journée qui porte à la fois sur l'emploi, les salaires, les services publics et la protection sociale font que l'ensemble des personnels que syndique la FSU peut et doit s'y retrouver massivement. C'est l'occasion d'un nouveau «tous ensemble» pour dire que la crise nécessite d'autres réponses que celles aujourd'hui apportées par le Président de la République. Et bien évidemment ce doit être l'occasion d'une nouvelle étape de la bataille pour l'éducation.

Bonne année à tous donc avec le souhait que 2009 soit une année de mobilisations et de succès.

En Seine saint Denis, les conditions de la réussite de nos actions sont bien engagées avec un appel intersyndical départemental au gel des aides personnalisées et à la réussite des actions départementales des 16,17,21 janvier et nationales le 29 janvier (lire articles du présent journal).

2009 sera l'année de l'intelligence collective et de la réussite de l'école face à un gouvernement uniquement préoccupé par la rigueur du budget et par une redistribution des richesses destinée à ceux qui en ont le moins besoin... Alors bonne année !

Le bureau départemental du SNU.ipp/FSU 93



<http://www.snuipp.fr/93>



Tous les citoyens sont concernés : **Non à la RGPP**

Révision (*Réduction*) Générale des Politiques Publiques...

OUI aux services publics **pour faire exister l'égalité !**

La RGPP, c'est quoi ???

→ L'objectif officiel est de «simplifier les services publics» et de faire des économies...

En réalité, le gouvernement s'appuie sur la notion de **dette publique**, dette qu'il creuse en diminuant volontairement les **recettes** du budget de l'Etat, pour faire admettre l'idée qu'il est indispensable de diminuer les **dépenses**.

Un exemple ? Le «paquet fiscal» représente 13 milliards de recettes en moins ; les 11000 suppressions de postes à l'Education nationale en septembre 2008 représentent une «économie» de 600 millions d'euros.

Et comment se fait-il que l'on trouve aujourd'hui des centaines de milliards pour «socialiser» les pertes bancaires, quand il n'y aurait plus le moindre euro pour les écoles ou les hôpitaux ?

→ La RGPP s'applique en ce moment à tous les services publics de l'Etat (la fonction publique hospitalière et la fonction publique territoriale ne sont pas directement concernées).

- Phase 1 : tous les ministères devaient identifier des missions qui pouvaient être supprimées, privatisées ou «déléguées».
- Phase 2 (dans laquelle nous sommes) : restructuration de tous les services de l'Etat et modification des statuts des fonctionnaires.

La RGPP repose en même temps sur **la réduction du nombre de fonctionnaires** (suppressions de postes), et sur **une modification sans précédent des structures pour changer, de fait, les missions des agents et la manière dont l'Etat intervient sur le territoire**.

- La RGPP aura ensuite encore deux étapes de mise en œuvre avant d'être achevée : **c'est donc maintenant qu'il faut agir !**

L'école est-elle concernée ?

→ **Oui, par la réduction du nombre de fonctionnaires :**

A la prochaine rentrée 2009, 6000 postes doivent disparaître dans le 1^{er} degré, alors que 15 à 20 000 enfants supplémentaires sont attendus dans les écoles maternelles et élémentaires.

Dans ces 6000 postes, il y a 3000 postes de RASED (réseau d'aide aux enfants en difficulté) : le gouvernement a prévu la disparition totale des RASED en 3 ans.

Pour les années suivantes, les «réservoirs de postes» sont également les remplaçants, la maternelle (des «jardins d'éveil» payants sont déjà expérimentés dans deux départements)...

→ **Oui, par le changement de la «structure» :**

- Les enseignants du primaire doivent faire avec **deux heures en moins par semaine** (fin du samedi matin), l'AP (aide personnalisée) et parfois l'AE (accompagnement éducatif) en plus le soir, ou le matin avant la classe, ou pendant le temps de midi... **Cette réorganisation de la semaine a généré dans toutes les écoles un rythme épuisant et un travail en tension pour les élèves comme pour les enseignants.** Quelques soit le professionnalisme des enseignants, il devient de plus en plus difficile d'intégrer le travail avec les élèves en difficulté dans la vie normale de la classe, pendant le temps de classe. C'est l'organisation même qui pousse à «différer», à repousser les questions posées par les élèves qui ne comprennent pas tout de suite à ce temps extérieur au cadre de droit commun de 24H hebdomadaire : on verra cela pendant l'AP, ce soir, demain, un autre jour... **La réorganisation en cours de l'école primaire vise**

à passer d'une dynamique «intégratrice» à un système basé sur la différenciation, le tri des élèves : on pousse les «meilleurs», on prend le risque de stigmatiser les autres. Est-ce comme cela que l'école doit construire la société de demain ?

- Les **nouveaux programmes** poussent également à faire classe d'une certaine manière, puisqu'ils sont à la fois plus chargés, et basés sur la répétition, au lieu de privilégier la découverte et la compréhension.
- **Un tiers des postes de RASED vont être supprimés dès cette année**, les autres dans les deux années qui suivent. Les enseignants ont bien compris que **l'AP** (l'aide personnalisée de deux heures par semaine pour les enfants en difficulté) **sert en réalité à masquer aux yeux des parents la suppression des postes de RASED**, postes occupés par des maîtres spécialisés qui interviennent pendant le temps de classe. Heureusement, les parents d'élèves aussi commencent à le comprendre : **la FCPE 93 a fait voter, au CDEN (présidé par le Préfet) du 28 novembre 2008, un texte dans lequel on lit «Le CDEN soutient les personnels qui suspendent l'aide personnalisée pour la remplacer par des modalités répondant aux besoins des élèves (temps de concertation avec la communauté éducative)».**
- Une proposition de loi, créant **les EPEP** (établissements publics d'enseignement primaire), sera examinée à l'assemblée nationale. Si cette loi était votée, les écoles fonctionneraient avec un conseil d'administration à la place du conseil d'école, dans lequel les enseignants seraient minoritaires et représentés, au lieu d'en être tous membres comme actuellement. Ce serait la fin de l'école telle que nous la connaissons : lieu d'élaboration collective pour une **équipe d'enseignants tous responsables de la vie de l'école...** En donnant les pouvoirs de décisions dans les écoles aux élus locaux et aux parents d'élèves, majoritaires dans ces EPEP, on renonce par ailleurs à ce que l'Education reste nationale ! Le ministère a fait savoir que l'examen du projet de loi sur les EPEP est pour le moment repoussé, mais il reviendra. Restons vigilants !
- Une **agence nationale du remplacement** est créée dès janvier 2009 : elle pourra recruter des vacataires qui remplaceraient les enseignants absents... Cela permettrait à terme de supprimer 2500 postes de remplaçants titulaires. **Mais la mission première de l'école est-elle d'être une garderie ?** La loi sur le «service minimum d'accueil» les jours de grève contribue à cet amalgame.

Dans les autres services de l'Etat, les restructurations vont vite

- Dans chaque département, les 12 ou 15 services déconcentrés de l'Etat qui existaient jusqu'à présent (DDJS : jeunesse et sports, DDASS : affaires sanitaires et sociales, DDE : équipement, DDTEFP : travail, emploi, formation professionnelle, etc.) sont tous regroupés sous l'autorité du Préfet (sauf l'Education nationale, la justice et les impôts) en **deux ou trois directions «transversales»** : la direction à la population, la direction au territoire, et dans certains départements la direction à la cohésion sociale.

Mais...

- Il y a beaucoup moins de postes dans ces deux ou trois directions qu'il n'y en avait dans les directions départementales précédentes... Une grande partie des agents sont donc poussés soit à partir à la retraite, soit à rejoindre un département «déficitaire», soit à intégrer l'une des deux autres fonctions publiques (hospitalière ou territoriale). Des lois récentes sur la mobilité et la formation professionnelle permettent ces transferts, **au mépris de l'identité professionnelle des fonctionnaires.**
- **Les changements de structures imposent des changements de missions.** On peut donner l'exemple d'un conseiller d'éducation populaire de l'ex-DDJS qui se retrouve au logement social, et à qui le Préfet donne dorénavant comme mission de visiter les squatts pour la direction à la population... Ce fonctionnaire conservera t-il une mission éducative ou endosse t-il une mission à caractère répressif ? **Quand et avec quels usagers ces transformations, qui concernent toute la société, ont-elles été discutées ???**
- Les changements d'organisation et de statuts imposent également des change-

.../...

ments de culture chez les agents, à cause de l'individualisation de la carrière et du «salaire au mérite» qui mettent les fonctionnaires en concurrence entre eux quand la Fonction publique reposait sur la coopération des agents.

Les usagers subiront rapidement ce changement de culture, puisque **les services publics se transforment pour ne plus s'adresser à toute la population, sur tout le territoire, mais pour se «concentrer» sur des «publics cibles»** : la logique d'égalité doit être remplacée par une logique «compassionnelle»... et un contrôle social des populations «exclues». C'est compréhensible : si l'on choisit de creuser les inégalités, il devient aussi nécessaire d'accroître le contrôle de ceux qui pourraient se révolter...

Il est temps que la population soit informée de ces transformations. Il est temps que les mobilisations des fonctionnaires, à l'école comme dans tous les autres services publics, soit entendues. Il est temps que les usagers fassent connaître leurs exigences concernant ces services publics :

**TOUS ENSEMBLE,
disons haut et fort que
LES SERVICES PUBLICS
SONT NOTRE RICHESSE !**

Pour signer la pétition «Services publics, notre richesse» : <http://petitions.fsu.fr/?petition=2>

Pour répondre au sondage FSU / CSA sur les services publics (objectif : relancer la question des services publics dans les médias) : <http://sondage.fsu.fr>

Evaluation à l'école primaire : Travailler pour nos élèves, oui.

Participer à la mise en concurrence des écoles, non ! Refusons de transmettre les résultats des évaluations !

Contrairement à ce que le ministre de l'Education Nationale avait annoncé, le nouveau système d'évaluation prévoit une mise en concurrence des écoles. C'est un document ministériel de présentation du dispositif communiqué aux Inspecteurs d'Académie que le SNUipp s'est procuré qui l'indique.

En effet parmi les objectifs et finalités assignés à cette nouvelle évaluation, figure le point suivant : «donner toutes les informations aux parents en évitant une mise en concurrence incontrôlée des écoles»*. Quelques pages plus loin le document annonce la communication orale et écrite des résultats des écoles. Cette publication conduit dans les faits à mettre en place une mise en concurrence «contrôlée» des écoles.

Si le SNUipp est favorable à la mise à disposition des équipes d'outils d'évaluation qui visent à faire progresser les élèves et qui aident à la communication avec les parents d'élèves, il rappelle son opposition totale à la publication des résultats école par école. Cette publication provoquerait en outre une concurrence entre écoles et introduirait une logique de marché dont les conséquences seraient défavorables à l'ensemble des élèves. Elle remettrait en cause un des fondements de l'école publique. La mixité sociale

et le brassage constituent des garanties pour une meilleure réussite des élèves.

Le SNUipp dénonce le double langage ministériel et la succession d'annonces contradictoires qui visent à créer un climat de trouble et d'incertitude dans les écoles élémentaires et maternelles. Il rappelle que les enseignants des écoles informent très régulièrement les parents d'élèves des résultats de leurs enfants.

Nous poursuivons notre travail continu d'évaluation, d'information et de dialogue effectué tout au long de chaque année scolaire avec les familles. **Mais nous ne rentrerons pas dans la logique concurrentielle que veut imposer le ministère.**



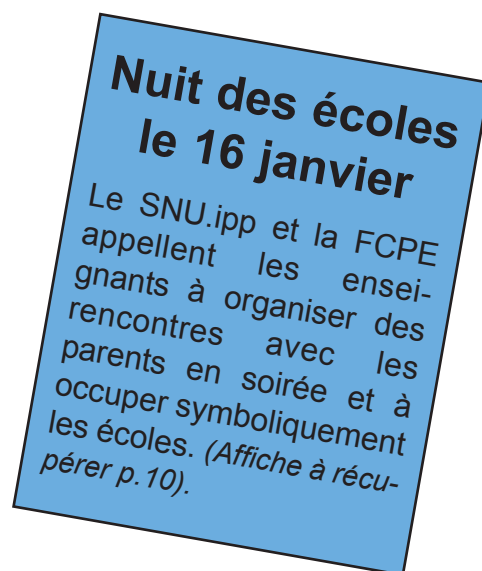
Gel des aides personnalisées :

05/01/09 : 2117 collègues du 93, 209 écoles s'engagent à arrêter les aides personnalisées et à utiliser ce temps pour la concertation à la rentrée de Janvier 2009 : rejoignez-les !

Les 60h d'aides personnalisées sont une duperie destinée à supprimer 3000 postes de RASED. Nous ne voulons pas être complices de cette manipulation. Le SNUipp 93 appelle l'ensemble des collègues à adopter la motion (voir sur le site du SNU.ipp/FSU 93) en conseil des maîtres. Au cours du mois de Janvier, **collectez les motions au niveau de chaque ville** avec la section locale du SNUipp, puis **organisez une rencontre avec une délégation auprès de l'IEN** et venez tous au

rassemblement du mercredi 21 janvier à 14 h à l'Inspection Académique

pour les remettre en nombre au cours de la manifestation départementale intersyndicale.



Dans l'action le samedi 17 janvier 2009 : manifestation régionale à Paris (voir site du SNU.ipp 93)

L'ensemble des organisations à l'origine de l'appel «L'éducation est notre avenir» appelle à amplifier les mobilisations en janvier 2009 et à faire du samedi 17 janvier dans tous les départements une journée de manifestations pour défendre le service public d'éducation que le gouvernement veut affaiblir par des budgets de régression, des mesures qui amputent son ambition et sa cohérence, et pour réclamer un véritable dialogue social.

L'ensemble des organisations dénonce une politique éducative qui méprise la jeunesse, les lycéens, les étudiants, les parents d'élèves, les collectivités territoriales, le monde associatif et les personnels de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la jeunesse et des sports.

Grève le jeudi 29 janvier 2009

Communiqué commun des fédérations de l'Education FAEN, FERC-CGT, FNEC-FP-FO, SGEN-CFDT, SUD-Education, UNSA-Education, FSU (SNUipp - SNES - SNEP -...)

Les fédérations de l'Education, FAEN, FERC-CGT, FNEC-FP-FO, FSU, SGEN-CFDT, SUD-Education, UNSA-Education, appellent les personnels de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ainsi que de la Jeunesse et des Sports à participer massivement à la grève et aux manifestations le 29 janvier aux côtés des autres salariés du privé et du public.

Cette journée doit également être pour eux l'occasion de donner un prolongement unitaire à leurs luttes et de porter avec force une nouvelle fois leurs revendications :

- contre les suppressions de postes et la remise en cause du service public d'éducation et de recherche ;
- pour une école assurant la réussite de tous les jeunes ;
- pour leurs salaires, leurs statuts et la revalorisation de leurs métiers.

SNU.ipp/FSU 93



Créteil
Sud 93
Education



**Face aux contre-réformes Darcos et aux milliers de suppressions de postes qui en découlent
Monsieur le Ministre,
retirez vos décrets, mesures et projets néfastes
pour notre statut, nos conditions de travail et
pour l'école publique**

**CONTRE-REFORMES MINISTERIELLES TOUS AZIMUTS,
SUPPRESSIONS DE POSTES,
PRESSIONS EN TOUS GENRES POUR METTRE EN PLACE
LES 60 HEURES D'AIDE PERSONNALISEE, SALAIRES INSUFFISANTS.
ÇA SUFFIT !**

Le gouvernement multiplie les annonces toutes aussi inquiétantes les unes que les autres :

- suppression de 6000 postes dans le 1er degré en 2009 (moins 3000 postes aux concours PE et moins 3000 postes de RASED),
- création des EPEP, établissements autonomes sous la houlette d'un C.A. avec une forte représentation des collectivités territoriales,
- mise en place de l'agence du remplacement avec recrutement de vacataires en lieu et place des titulaires de la fonction publique,
- formation initiale supprimée.

Pour fermer des emplois dans les RASED, le gouvernement tente de se dédouaner en faisant croire que les 60 heures annuelles d'aides personnalisées pourront remédier à la difficulté scolaire. Pour que sa démonstration soit convaincante, le ministère impose aux I.A. un mode opératoire très injonctif.

La réponse aux besoins des élèves de ce département ne peut pas se trouver dans une réduction des moyens, ni dans un climat de tension perpétuelle.

La réduction des moyens est la conséquence de la mise en place de la RGPP que les organisations signataires condamnent. L'autoritarisme en vigueur préfigure la mise en place annoncée des EPEP que les organisations signataires dénoncent.

Le recours aux heures supplémentaires et les primes ne sont pas une réponse aux besoins d'une véritable revalorisation pour toute la profession.

Le mépris et l'autoritarisme au service des contre-réformes Darcos, ça suffit !

Le ministre a déjà effectué un premier recul concernant la réforme des lycées, pourquoi pas sur les réformes concernant le primaire et toute l'éducation nationale ? Nous avons les moyens de le faire reculer.